



L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

anact.fr
semainegvt.fr



Vous avez dit
PERFORMANCE 

DOSSIER DE PRESSE

Semaine pour la qualité de vie au travail 2019

Contacts presse

Catherine Guibert, Anact
04 72 56 13 38 - 06. 07. 58. 40. 20
c.guibbert@anact.fr

Aurélie Descours, Anact
04.72.56.13.39.
a.descours@anact.fr

Louise Gouraud, Aract Pays de la Loire
02 41 73 91 42
l.gouraud@anact.fr



SOMMAIRE

La Semaine pour la qualité de vie au travail en deux mots.....	3
L'édition 2019	4
Pourquoi parler de performance(s) pendant la Semaine pour la qualité de vie au travail ?.....	5
Les événements en région.....	7
Les événements numériques.....	8
Histoires de performance(s).....	9
Qui sommes-nous ?	10
Les partenaires de la 16 ^{ème} semaine pour la qualité de vie au travail..	11



La Semaine pour la qualité de vie au travail en deux mots

Organisée par l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) et son réseau d'Associations régionales (Aract), la 16ème Semaine pour la qualité de vie au travail se tiendra du 17 au 21 juin 2019 partout en France sur le thème « Vous avez dit performance(s) ? ».

Pendant une semaine, l'Anact et ses Associations régionales organiseront rencontres, débats, et présentations des pistes d'action pour **sensibiliser les entreprises et les organismes qui les accompagnent aux enjeux de la qualité de vie au travail.**

La Semaine de la qualité de vie au travail est devenue, depuis sa création en 2004, un temps fort pour les entreprises qui veulent concilier durablement les conditions de travail, la qualité de service et la performance ainsi que pour les organismes qui les accompagnent.

→ AU PROGRAMME DE L'ÉDITION 2019

- Plus de 60 rencontres organisées par les Aract en région sous des formats participatifs : ateliers, afterworks, forums ouverts, escapes game...
- Une dizaine d'événements numériques (webinaires, tables rondes) qui pourront être suivis gratuitement par tous en direct ou en replay.

Pour avoir accès à l'ensemble du programme et s'inscrire : semaineqvt.anact.fr

→ NOUVEAUTE 2019

Cette année, les entreprises qui veulent s'associer à la Semaine peuvent télécharger un kit proposant des conseils et ressources pour animer un événement et susciter des échanges avec leurs équipes à cette occasion.

[Accéder au kit entreprise.](#)

Pourquoi parler de performance(s) pendant la Semaine pour la qualité de vie au travail ?

La prochaine Semaine pour la Qualité de vie au travail est l'occasion de rappeler que QVT et questions de performance(s) de l'entreprise sont intimement liées.

« La QVT, c'est précisément une façon d'articuler les enjeux d'efficacité de l'organisation et de développement humain en s'intéressant aux questions du travail : comment on s'organise pour bien coopérer, comment on parle du travail pour en enrichir le contenu, comment on évalue l'efficacité de nos nouveaux modes opératoires... Cela invite à faire collectivement du lien entre les différentes dimensions de la performance de l'entreprise : économique, sociale, organisationnelle » souligne Matthieu Pavageau, directeur technique et scientifique de l'Anact.

→ QVT ET PERFORMANCE : DES LIENS A RENFORCER

Une analyse des accords et pratiques en matière de QVT montre que des avancées ont été réalisées ces dernières années sur les versants sociaux et sociétaux de la qualité de vie au travail avec de nouvelles pratiques et des accords sur l'égalité professionnelle, l'articulation des temps ou encore le télétravail. Cependant l'objectif de favoriser des approches décloisonnées entre santé, conditions de travail et performance porté par l'Accord national interprofessionnel sur la qualité de vie au travail de 2013, semble encore éloigné malgré des démarches innovantes d'entreprises, les branches et les territoires. (Voir le rapport de l'Anact *Un cap à tenir*, 2019).

De fait, les liens entre QVT et performance restent encore insuffisamment pris en compte en entreprise. On observe ainsi des démarches QVT déployées sans articulation avec des projets de performance en cours (fusion, transformation numérique...) ou à l'inverse des démarches de compétitivité qui laissent peu de place aux enjeux d'amélioration des conditions de travail.

« Si l'on cantonne les démarches QVT aux sujets sociaux ou sociétaux, si elles ne sont pas articulées avec les préoccupations économiques de l'entreprise, si la question de la QVT reste exclusivement l'affaire des RH et des préventeurs - mais pas celle des responsables de production, des services SI, ou financier -, alors ces démarches n'exploitent que très partiellement leurs potentialités », poursuit Matthieu Pavageau.

Pourquoi parler de performance(s) pendant la Semaine pour la qualité de vie au travail ?

→ DE QUOI PARLERA-T-ON PENDANT LA SEMAINE POUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL ?

La Semaine pour la qualité de vie au travail 2019 permettra d'aller à la rencontre d'acteurs d'entreprises qui cherchent à combiner objectifs économiques et sociaux en prenant en compte les questions liées au travail.

Elle permettra de s'interroger sur les liens entre performance(s) et...

- dialogue social,
- management,
- politique de reconnaissance des salariés
- conduite des projets de transformation
- ...

Aménager un atelier pour gagner en efficacité et mieux répartir la charge de travail, s'appuyer sur le numérique pour enrichir et redéployer les compétences, mettre en place des espaces de discussion pour améliorer la façon de travailler... c'est aussi ça la QVT !

→ 3 MESSAGES CLES DE LA SEMAINE POUR LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

- Le travail est créateur de valeur.
- Le sentiment d'efficacité au travail est source de QVT.
- Améliorer la qualité de vie au travail, c'est donner à chacun dans l'entreprise la possibilité d'agir pour améliorer son travail et de cette façon contribuer à la fois à l'amélioration des conditions de travail et à l'efficacité de l'organisation.

A voir sur le site semaineqvt.anact.fr #LaMinuteQVT : trois vidéos courtes pour creuser les liens entre performance(s) et QVT.

Escape game, conférences, ateliers- découvertes... plus de 60 événements sont organisés par les Aract dans toute la France pendant la Semaine pour la qualité de vie au travail.

→ ZOOM SUR UNE SÉLECTION D'ÉVÉNEMENTS À SUIVRE EN RÉGION

17 juin

- **14h00 - Angers : « Le Tribunal du numérique »** organisé par l'Aract Pays de la Loire.

18 juin

- **8h30 - Saint Contest : 10 questions-réponses sur la performance et la qualité de vie au travail** organisé par l'Aract Normandie
- **9h00 - Rennes : Forum ouvert « Travail et performance(s) »** organisé par l'Aract Bretagne
- **13h00 - Saint Pierre : « Conditions de travail, santé, performance dans l'intérim »** organisé par l'Aract-La Réunion
- **18h00 - Tours : Afterwork « Performance et addictions, un tabou en entreprise »** organisé par l'Aract Centre-Val de Loire

19 juin

- **10h00 - Corte : Rencontre « L'égalité professionnelle, un levier d'innovation sociale en entreprise »** organisée par l'Aract Corse
- **17h30 - Saint Geours de Marenne : « Maintien en emploi des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives : comment agir ? »** organisé par l'Aract Nouvelle Aquitaine
- **17h30 - Toulouse : « Le travail change. Quels métiers, quelle qualité de vie, quelle(s) performance(s) ? »** organisé par l'Aract Occitanie

20 juin

- **9h00 - Aix en Provence : Lancement de la plateforme régionale QVT**, organisé par l'Aract Paca avec les partenaires régionaux
- **12h00 – Arras : Remise des trophées de la QVT par l'Aract Hauts de France**
- **15h00 - Lyon : Think tank Industrie 4.H : « Conduire les transformations 4.0 en PME, une affaire de performance collective ? »** organisé par l'Aract Auvergne-Rhône-Alpes

21 juin

- **9h00 - Baie-Mahault : Escape game « Osez-vous l'aventure de la concertation ? »**, organisé par l'Aract Guadeloupe
- **9h00 - les Rendez-vous de l'innovation sociale « Intelligence collective, source de performance(s) »**, organisés par l'Aract Bourgogne France-Comté

Retrouvez toute la programmation sur le site semaineqvt.anact.fr

Du 17 au 21 juin, les internautes peuvent accéder gratuitement à une programmation de webinaires à suivre en direct ou en différé. Sélection

17 juin : « Performance(s) et conditions de travail : si on négociait ? »

Avec Christine Goudard - entreprise Coveris, Patrick Colombel - Fondation Saint Jean de Dieu, Christian Thuderoz - universitaire et Matthieu Pavageau - Anact

17 juin : « Performance(s), qualité du service et conditions de travail dans la fonction publique : quelles pistes pour les concilier ? »

Avec Charlotte Lecocq - députée, Elodie Fourcade - DGAFP, Hervé Moreau - Snes-FSU et Philippe Douillet - Anact

Ce webinaire est organisé avec le soutien de la MGEN

18 juin : « CSE, comment croiser enjeux économiques et conditions de travail ? »

Avec Laurence Thery, Aract Hauts de France

20 juin : « Conduire un projet de transformation 4.0 : une affaire de performance collective ? »

Avec Eliette Darnaud, Aract Auvergne-Rhône-Alpes et Jocelyn Vert, Axsant

20 juin : « Perféco : Estimez le coût de la non-santé au travail dans votre entreprise »

Avec Patricia Ourmiah - Klesia, et Charles Parmentier – Anact
Ce webinaire est organisé avec le soutien de Klesia

21 juin : « Conditions de travail, bien-être animal et performance(s) dans les abattoirs : quelles pistes d'action ? »

Avec Barbara Ducreux - Idele et Anne-Marie Nicot - Anact

Tout au long de la semaine, les webinaires *Histoires de performance(s)* permettront de partager des témoignages et retours d'expérience (entreprises Unither, Egiom, la Fondation Saint Jean de Dieu, Ephad Saint Barthelemy, Pécheurs.com...).

Retrouvez l'ensemble de la programmation de webinaires sur semaineqvt.anact.fr

→ UNITHER : ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS

- Site de Coutances en Normandie

Lorsqu'Unither, leader mondial de l'unidose stérile, lance en 2014 à Coutances, en Normandie, une démarche autour de la qualité de vie au travail, le site fait face à un projet de croissance, qui se traduit par une augmentation importante du CA et des effectifs, avec des enjeux de service client et de productivité. En dix ans, son développement, marqué par le passage de trois à dix lignes de production, a entraîné d'importantes transformations de l'organisation et une augmentation de la charge de travail.

L'établissement engage une démarche QVT qui passe par une meilleure association des salariés à la résolution des dysfonctionnements et aux plans d'amélioration – avec la volonté de les engager à participer aux différentes étapes des projets d'investissement. Un programme de formation, qui intègre la dimension QVT, est également déployé à destination des managers pour faire vivre la démarche au quotidien.

Retrouvez le témoignage de Laurent Demagnez, DRH d'Unither lors d'un webinaire organisé mardi 18 juin à 14h00.

Plus d'info sur semaineqvt.anact.fr

INSCRIVEZ-VOUS
AU WEBINAIRE



→ LA FABRIQUE : RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR DES EQUIPES

- Francheville, Auvergne-Rhône-Alpes

Créée en 2008, cette entreprise du secteur de la menuiserie-ébénisterie produit des meubles sur mesure pour des architectes et designers, puis des petites séries grâce à la modernisation de son outil de production. Son ambition sociale se concrétise via le recrutement de personnes en difficultés d'insertion (handicap psychique et/ou physique) et d'un atelier-école Emmaüs.

Depuis ses débuts, la direction cherche à associer les salariés aux décisions. Mais la croissance rapide de la structure – de 2 à 25 personnes en 10 ans-, l'amène à revoir les modalités de gouvernance. Celle-ci prend alors la forme d'une direction collégiale (lieu de décision) associant les gérants et des salariés et d'un conseil d'entreprise avec tous les salariés (lieu de concertation et de construction).

Au quotidien, les modalités de participation, l'autonomie, le travail d'équipe, la responsabilisation, la modulation horaire, le fonctionnement... sont « testés » de manière empirique : une nouvelle idée est évaluée par consensus ; une nouvelle pratique est testée

On relève dans l'entreprise la satisfaction des équipes de participer aux décisions, une autonomie appréciée, l'engagement de chacun. L'entreprise souligne par ailleurs des facilités de recrutement, une bonne ambiance de travail, peu d'absentéisme, une bonne capacité d'adaptation à l'évolution des commandes.

Retrouvez d'autres témoignages sur les innovations en manière de management et de participation des salariés dans le webinaire « Entreprise libérée, organisation participative, quelles pistes pour réinventer le management ... » avec la participation du dirigeant de Pecheur.com le lundi 17 juin à 15h30.

INSCRIVEZ-VOUS
AU WEBINAIRE



→ LA FONDATION VERDIER : EVALUER LES EFFETS DES CHANGEMENTS AVEC LES PERSONNES CONCERNEES

- Tours, Centre Val de Loire

L'effectif de cette structure d'aide aux enfants et aux adolescents en difficultés – 155 salariés aujourd'hui – a augmenté au fil des fusions d'associations. Comme dans de multiples structures sociales et médico-sociales, l'évolution du financement des politiques publiques contribue à l'amener, en parallèle, à repenser son organisation. L'un des axes de changement porte sur une nouvelle répartition du travail : moniteurs-éducateurs et éducateurs spécialisés sont encouragés à se recentrer sur leur cœur de métier tandis qu'il est proposé aux maîtresses de maison de nouvelles missions.

Dans le cadre d'une démarche QVT, des groupes de travail multi-métiers sont mis en place pour évaluer les effets de cette réorganisation selon trois dimensions – efficacité, santé des salariés et métier – et identifier des actions d'amélioration.

Pendant la semaine pour la qualité de vie au travail, l'Anact publiera un kit pédagogique pour aider les entreprises et les organismes qui les accompagnent à évaluer collectivement les effets des transformations pour plus de performance(s).

L'Anact a pour vocation d'améliorer les conditions de travail en agissant sur l'organisation du travail et les relations professionnelles.

Elle propose aux acteurs d'entreprise et à ceux qui les accompagnent des méthodes et outils éprouvés dans un objectif partagé : concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service et performance économique.

- L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère du Travail doté d'une mission de service public.
- Elle pilote un réseau de 16 Associations régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract), présentes sur tout le territoire. Chaque association agit au plus près du terrain en tenant compte des spécificités régionales.

En savoir plus : www.anact.fr



Les partenaires de la 16^{ème} semaine pour la qualité de vie au travail

La Semaine pour la qualité de vie au travail 2019 est organisée en partenariat avec Klésia, Malakoff Médéric Humanis, MGEN, Siaci Saint Honoré et Préventica. Des organismes qui sont, par ailleurs, partenaires de l'Anact pour déployer des actions de qualité de vie au travail auprès de leurs publics.



Complémentaire santé prévoyance et retraite : tels sont les métiers du Groupe de Protection Sociale KLESIA qui a également placé la prévention et l'innovation sociale au cœur de sa stratégie ainsi que la dépendance, l'action sociale et les services à la personne. KLESIA est présent partout en France et tout particulièrement auprès des professionnels des services. Ses chiffres clés : 3 500 collaborateurs ; 300 000 entreprises clientes ; 3 millions de personnes couvertes en assurances de personnes et 9,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires global.

Forte d'une expérience et d'une légitimité reconnue dans les branches professionnelles, Klesia développe des services de prévention santé au travail adaptés aux secteurs professionnels en s'appuyant sur les partenaires sociaux et des enquêtes sur les besoins des employeurs et des salariés. Ces services ont vocation à faire de la qualité de vie et du bien-être au travail un fondamental pour les salariés et un véritable atout de la performance des entreprises.

KLESIA et l'Anact ont souhaité en septembre 2018 à travers un partenariat mener des actions de coopérations innovantes pour accompagner les partenaires sociaux de branches sur les thèmes de la prévention des risques professionnels et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

→ A l'occasion de la Semaine pour la qualité de vie au travail, Klesia s'associe au webinaire organisé par le réseau Anact-Aract sur le thème [« Perféco : estimez le coût de la non-santé au travail dans votre entreprise »](#) le 20 juin.



Né le 1er janvier 2019 du rapprochement de Malakoff Médéric et Humanis, Malakoff Médéric Humanis est un groupe paritaire et mutualiste à but non lucratif qui exerce deux métiers :

- **Assureur de personnes en santé et prévoyance** collective et individuelle
- **Gestionnaire de la retraite complémentaire** pour le compte de l'Agirc-Arrco

Nous assurons la santé et la prévoyance de 426 000 entreprises et 10 millions d'assurés. Nous gérons la retraite complémentaire Agirc-Arrco pour le compte de 600 000 entreprises, 8.3 millions de cotisants et 7.1 millions de retraités. Partenaire de toutes les entreprises, petites et grandes, dans tous les secteurs d'activité et partout en France, nous contribuons à leur performance et au bien-être de leurs salariés à travers les services innovants associés à nos contrats d'assurance. Nous proposons une trentaine de services de prévention qui ont démontré leur efficacité.

Le Groupe a également créé le [« comptoir de la nouvelle entreprise »](#), qui produit des études pour éclairer les entreprises sur la santé des salariés et des dirigeants, la QVT, l'absentéisme...et donne la parole aux entreprises et experts.



Avec plus de 4 millions de personnes protégées, près de 10 000 salariés et un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards d'euros, le groupe MGEN est un acteur majeur de la protection sociale. MGEN gère le régime obligatoire d'assurance maladie des professionnels de nombreux ministères (Éducation nationale, Enseignement supérieur et Recherche, Culture, Transition solidaire et écologique, Cohésion des territoires, Sports, jeunesse et éducation populaire, Solidarités et santé, Travail...) et leur offre une couverture complémentaire que des contrats collectifs santé et prévoyance pour les entreprises et les associations.

MGEN est partenaire de l'Anact depuis 2014. Ensemble, ils travaillent à mettre en œuvre des démarches de prévention et d'amélioration de la qualité de vie au travail. Tirant les enseignements des actions menées dans ce cadre, les deux partenaires ont mis en ligne début 2019 **la première plateforme dédiée aux acteurs de la santé, de la prévention et de la qualité de vie au travail dans la fonction publique : santetravail-fp.fr**

Depuis le 13 septembre 2017, le groupe MGEN fait partie du Groupe VYV.

→ A l'occasion de la Semaine pour la qualité de vie au travail, MGEN s'associe au webinar [« Fonction publique et performance\(s\) : comment concilier qualité du service et conditions de travail ? » le 17 juin](#)

[En savoir plus](#)



Préventica organise chaque année plusieurs salons pour favoriser la réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles dans tous les secteurs d'activité. Les conséquences humaines et financières d'accidents (chutes, cancers, lombalgie, accidents routiers, amiante, stress au travail...) sont lourdes pour les structures. La prévention des risques professionnels constitue la clé d'un mieux-être au travail et entraîne des économies substantielles pour les entreprises et les services publics. Des conférences sur des thèmes majeurs (risques chimiques, sécurité des chantiers, ergonomie du poste de travail, risques psycho-sociaux, formation et prévention...) permettent de partager les points de vue d'experts.



Siaci Saint Honoré, un leader du conseil et du courtage en assurance de biens et de personnes, conçoit et développe des solutions sur mesure pour ses clients grandes entreprises, ETI et PME.

Le groupe les accompagne sur l'ensemble de la chaîne de valeur pour manager et piloter leurs risques en IARD, Transport, Protection sociale, Retraite, Epargne Salariale, rémunération et Mobilité internationale. Il compte aujourd'hui plus de 3 000 collaborateurs, assure 2,5 millions de personnes en France et à l'international et réalise un chiffre d'affaires de 437,5 millions d'euros en 2018.

Investi dans les domaines de la prévention et de la qualité de vie au travail, Siaci Saint Honoré, au-travers de sa filiale MyPrevention dédiée à ces activités, poursuit son partenariat aux côtés de l'Anact pour mettre à disposition de ses clients des solutions et des conseils dédiés à l'amélioration des conditions de travail en entreprise.

→ A l'occasion de la Semaine pour la qualité de vie au travail, Siaci organise pour ses entreprises clientes un webinar sur le thème : « QVT ou performance, pourquoi choisir ? » Avec Myriam El Khomri, Siacia et Ségolène Journoud de l'Anact.

Contact : Jehan.OMAHONY@s2hgroup.com



L'AGENCE NATIONALE
POUR L'AMÉLIORATION
DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Contacts presse

Catherine Guibert
Responsable de la communication externe
04 72 56 13 38 - 06. 07. 58. 40. 20
c.guibbert@anact.fr

Aurélie Descours :
Chargée de communication
04.72.56.13.39.
a.descours@anact.fr